



**PRÉFET  
DE LA LOIRE-  
ATLANTIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction  
départementale  
des territoires et de la mer**

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### LICENCE DE PÊCHE AMATEUR AUX FILETS ET AUX ENGINS

Nantes, le 04/08/2020

Les personnes intéressées par l'obtention ou le renouvellement des licences de pêche amateur aux filets et aux engins sur le domaine public fluvial pour l'année 2021 sont invitées à adresser une demande écrite à la :

**Direction départementale des territoires et de la mer  
Service Eau, Environnement / Unité Biodiversité  
10 boulevard Gaston Serpette  
BP 53 606  
44 036 NANTES CEDEX 1**

**avant le 30 SEPTEMBRE 2020**

Le demandeur devra préciser :

- ses nom, prénom, adresse et numéro de téléphone ;
- la zone de pêche concernée : LOIRE – ERDRE – CANAL de NANTES-à-BREST – SÈVRE NANTAISE – réservoir de VIOREAU – réservoir de la PROVOSTIÈRE ;
- le numéro du lot ou le lieu de pêche et le type de licence souhaités.

**Formulaire de demande de licence amateur aux engins et aux filets disponible**  
sur [www.loire-atlantique.gouv.fr](http://www.loire-atlantique.gouv.fr)

(politiques publiques / environnement / chasse et pêche / pêche en eau douce)

**Préfecture de la Loire-Atlantique  
Service régional de la communication interministérielle**

02 40 41 20 91 / 92  
[pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr](mailto:pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr)

6 quai Ceineray – BP 33515  
44035 Nantes